



# Plan Climat Air Energie Territorial PCAET

## Synthèse



# Plan Climat Air Energie Territorial

## Contexte

- Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (2015)
- **Document obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants**
- Documents constitutifs : évaluation environnementale, diagnostic, stratégie, plan d'action, dispositif de suivi et d'évaluation
- Les EPCI sont les coordinateurs de la transition écologique sur leur territoire
- Démarche mutualisée pilotée par le SDEC de 2017 à 2019 – revu en 2022
- Durée de mise en œuvre : 6 ans (avec évaluation à mi-parcours)
- Consultation du public du 30 juin au 29 août 2025 en vue d'une approbation définitive à l'automne 2025

### Chiffres clés de la Communauté de communes :

- 39 communes
- 30 909 habitants, soit 4.4% de la population du Calvados
- Superficie : 277 km<sup>2</sup>

# Plan Climat Air Energie Territorial

## Diagnostic du PCAET de NCPA

### Consommations d'énergie :

En 2014, le territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge a consommé 1458 GWh d'énergie, soit 45MWh/habitant.

**Les transports** sont le 1er secteur de consommation d'énergie avec 40% des consommations totales du territoire, correspondant aux 2/3 aux transports routiers et pour le tiers restant aux transports non routiers.

Les consommations d'énergie sur NCPA se caractérisent par un poids très important de **l'industrie** en raison de la présence sur le territoire d'une industrie lourde.

A l'échelle du département, NCPA arrive en 4e position concernant le volume total des consommations d'énergie et en 2e position pour les consommations d'énergie par habitant.

### Production d'énergies renouvelables :

En 2016, 42 GWh d'énergie sont produits sur le territoire à partir de sources d'énergies renouvelables.

Cela représente 3% de la consommation d'énergie finale du territoire.

Le territoire se caractérise par une quasi-absence de production d'électricité renouvelable. 99,4% de la production locale d'énergies renouvelables est de la production de chaleur essentiellement à partir du bois-énergie des ménages.

### Emissions de gaz à effet de serre :

En 2014, le territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge a émis 613 000 teqCO<sub>2</sub> soit 20teqCO<sub>2</sub>/habitant.

90% de ces émissions proviennent de consommations d'énergie.

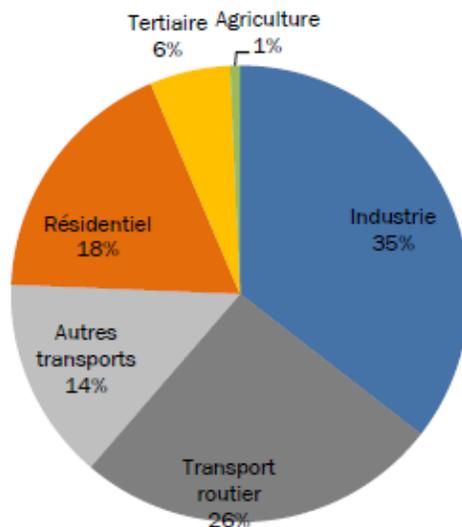
Avec 16.7teqCO<sub>2</sub> hors transport non routier, le niveau d'émissions de GES moyen ramené par habitant de NCPA est le plus élevé du Calvados.

# Plan Climat Air Energie Territorial

## Diagnostic du PCAET par secteurs

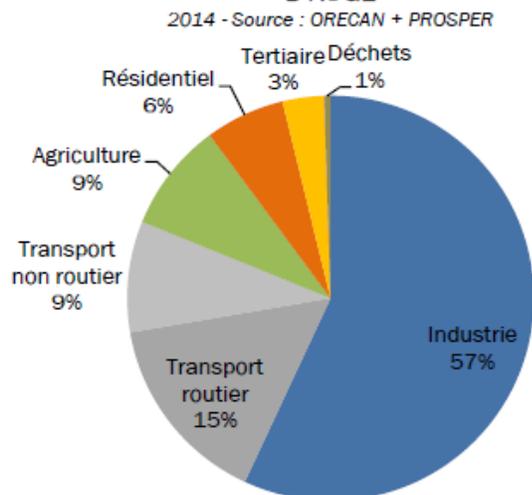
Consommations d'énergie :

Consommations d'énergie par secteur NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE  
2014 - Source : ORECAN + PROSPER



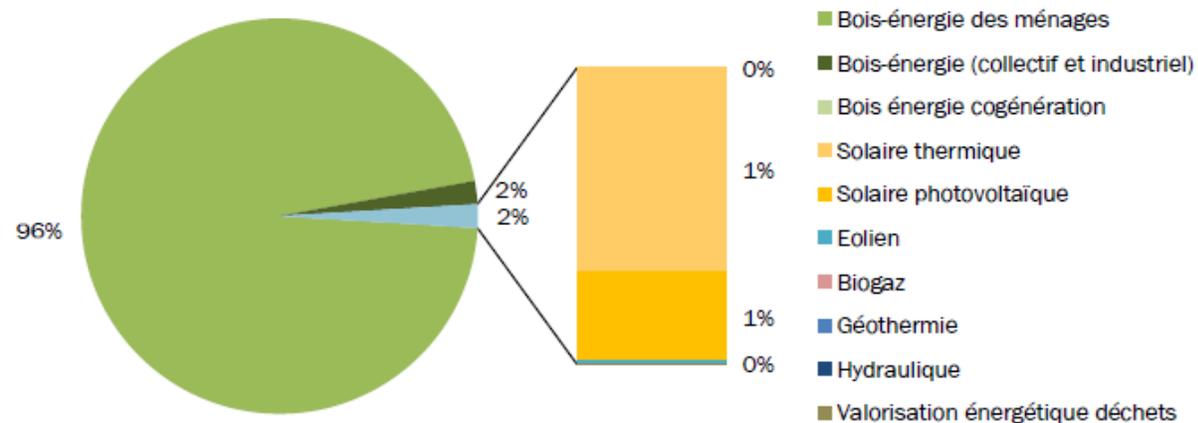
Production d'énergies renouvelables :

Emissions de gaz à effet de serre par secteur sur NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE  
2014 - Source : ORECAN + PROSPER



Emissions de gaz à effet de serre :

Production d'énergies renouvelables Normandie Cabourg Pays d'Auge  
Données 2016 - Source ORECAN



# Plan Climat Air Energie Territorial

## Diagnostic du PCAET - Secteurs identifiés comme importants pour la stratégie :

➤ Secteur **industriel** : 2<sup>ème</sup> consommateur d'énergie et 1<sup>er</sup> émetteur de gaz à effets de serre (GES)

On retrouve pour les émissions de gaz à effet de serre la même spécificité que pour les consommations d'énergie : le poids de l'industrie est particulièrement marqué. Elle représente 57% des émissions.

➤ Secteur **routier** : 1<sup>er</sup> consommateur d'énergie et 2<sup>ème</sup> émetteur de GES

Le secteur des transports représente 1/4 des émissions du territoire.

➤ Secteur **résidentiel** : 3<sup>ème</sup> consommateur d'énergie

Pour le résidentiel, plus consommateur d'énergie qu'à l'échelle du Calvados, l'impact moindre sur les GES s'explique par une forte présence de l'électricité et du gaz naturel et une présence moindre du fioul.

➤ Secteur **agricole** : faible consommation d'énergie mais beaucoup d'émission de GES (3<sup>ème</sup> poste)

Le poids de l'agriculture représente une part importante des émissions de GES, provenant de sources non énergétiques (élevage) alors qu'elle pèse très peu dans le bilan énergétique.

### *Enjeux généraux climat*

*Poursuivre la réduction des émissions de GES de l'industrie*

*Augmenter le rapport séquestration de carbone/émissions de GES dans l'agriculture*

*Lutter contre l'artificialisation des sols, la disparition des prairies et des haies bocagères*

*Réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments et les transports*

# Plan Climat Air Energie Territorial

## Objectifs pour 2030 et 2050

### Réduction des consommations d'énergie

NCPA se fixe l'objectif de réduire de 12% les consommations d'énergie du territoire entre 2010 et 2030 et de **22%** entre 2010 et 2050. La moitié de l'objectif de réduction des consommations d'énergies est à réaliser par le secteur des transports. Le secteur industriel et celui du logement doivent réaliser 40% de l'objectif. Le tertiaire y contribue dans une moindre mesure.

### Production d'énergies renouvelables

NCPA se fixe l'objectif de **multiplier par 6** sa production d'énergies renouvelables à horizon 2030 qui atteindrait alors 255GWh de production soit une hausse de 213GWh. La production d'énergies renouvelables atteindra à horizon 2050 317GWh.

### Réduction des Gaz à Effet de Serre

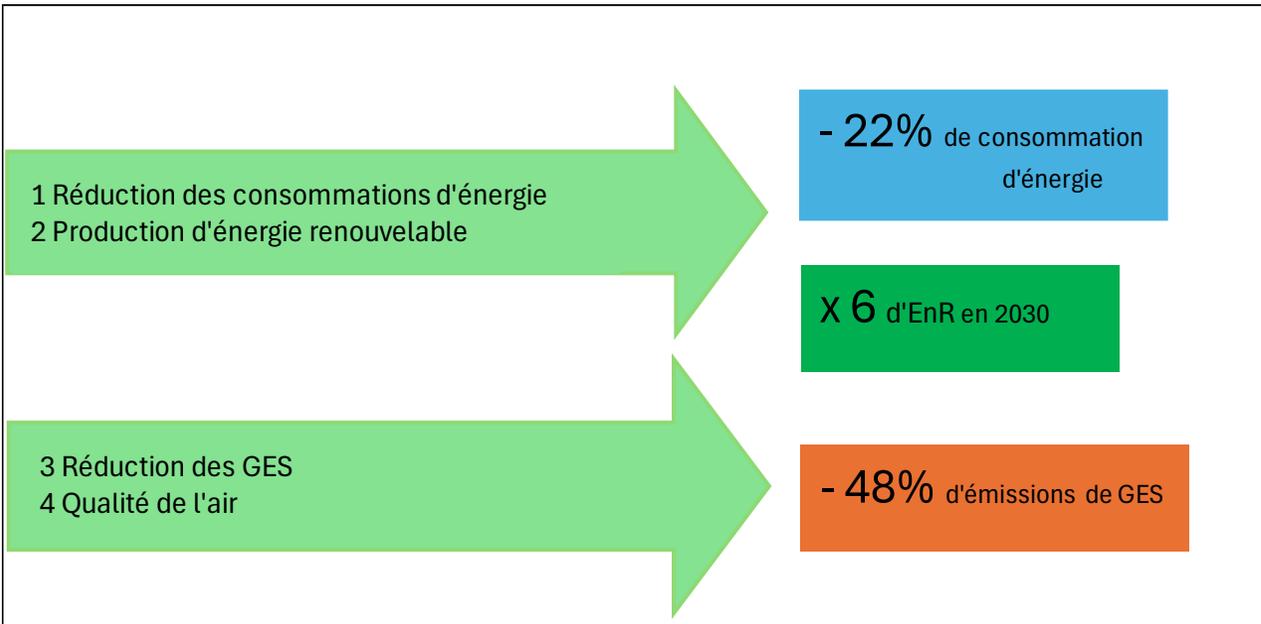
La Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge se fixe l'objectif de réduire de 28% les émissions de gaz à effet de serre du territoire entre 2010 et 2030 et de **48%** entre 2010 et 2050.

### Qualité de l'air

La traduction des objectifs de réalisation définis se traduit par une baisse significative des émissions de SO<sub>2</sub>, une baisse légère des émissions de COV<sub>nm</sub> et de NO<sub>x</sub>, une stagnation voir une légère augmentation des émissions de NH<sub>3</sub> et une diminution des émissions de particules sur le long terme.

# Plan Climat Air Energie Territorial

## Synthèse des objectifs et priorités :



Les objectifs quantitatifs du PCAET font apparaître les niveaux de priorités suivantes :

	Secteurs d'activités	Energies renouvelables
Priorité 1	Mobilité Habitat Industrie	Bois-énergie Solaire
Priorité 2	Tertiaire Agriculture Déchets	Valorisation des déchets Valorisation de la chaleur fatale Biogaz Pompes à chaleur géothermiques et aérothermiques

# Plan Climat Air Energie Territorial

## Plan d'actions

7 axes et 34 sous axes regroupant 98 fiches action

AXES ET SOUS AXES	Nombre d'actions
<b>Axe 1 : Améliorer la performance thermique des logements et réduire la facture énergétique des habitants</b>	
1.1 Dynamiser la rénovation de l'habitat	3
1.2 Lutter contre la précarité énergétique	3
1.3 Soutenir et animer la filière locale de l'écorénovation	3
<b>Axe 2 : Développer des services et solutions de mobilité diverses favorisant la réduction des déplacements, les alternatives à la voiture individuelle et le développement de pratiques multimodales par les habitants et les touristes</b>	
2.1 Développer des solutions de transport alternatives à la voiture individuelle pour les habitants	3
2.2 Favoriser les modes actifs	4
2.3 Diversifier le mix énergétique de la mobilité	4
2.4 Favoriser la mobilité touristique durable pour accéder au territoire et s'y déplacer	3
2.5 Limiter les besoins de déplacement	2
2.6 Favoriser la mobilité durable	2
<b>Axe 3 : Mettre en œuvre des services publics de haute qualité environnementale</b>	
3.1 Bât Publics : Améliorer la gestion de l'énergie et rénover les bâtiments publics	3
3.1 Déchets : Développer la valorisation des déchets organiques	2
3.1 Réseaux publics : Optimiser l'efficacité énergétique des réseaux d'eau et d'assainissement	3
3.2 Bât publics : Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics	1
3.2 Déchets : Optimiser la valorisation des déchets résiduels	3
3.2 Réseaux publics : Optimiser l'éclairage public	2
3.3 Déchets : Mettre en œuvre une politique de prévention des déchets	2
3.3 Réseaux publics : Adapter les réseaux de distribution d'énergie à la transition énergétique et créer des réseaux de chaleur	2
3.4 Déchets : Améliorer l'efficacité de la collecte et du tri	5

<b>Axe 4 : Favoriser la transition énergétique des activités économiques, impulser le développement de nouvelles filières et promouvoir les circuits courts</b>	
4.1 Promouvoir un tourisme durable	1
4.2 Soutenir le commerce de proximité et les circuits courts	4
4.3 Promouvoir l'écologie industrielle et l'efficacité énergétique des entreprises	2
4.4 Renforcer ou développer les filières économiques locales	3
<b>Axe 5 : Valoriser les ressources locales et développer l'économie circulaire pour réduire la dépendance énergétique du territoire</b>	
5.1 Développer la filière Bois énergie	3
5.2 Développer la production d'énergie solaire	3
5.4 Impulser une démarche collective sur la méthanisation avec les acteurs locaux	1
5.5 Développer l'économie circulaire	3
<b>Axe 6 : Développer la résilience du territoire face au changement climatique par la préservation des ressources, des espaces naturels et de la biodiversité</b>	
6.1 Promouvoir un urbanisme durable et lutter contre l'étalement urbain	4
6.2 Prévenir les risques naturels	4
6.3 Mettre en oeuvre une gestion durable de l'eau	4
6.4 Promouvoir le stockage de carbone	5
6.5 Préserver la biodiversité	5
6.6 Promouvoir une agriculture durable	1
<b>Axe 7 : Impulser une dynamique locale de transition énergétique entraînant progressivement des actions individuelles ou collectives de la population et des acteurs locaux</b>	
7.1 Sensibiliser les habitants et acteurs locaux	3
7.2 Impulser et entretenir la mobilisation locale autour du PCAET	2

# Plan Climat Air Energie Territorial

## Cinq points essentiels à la mise en œuvre du PCAET :

1. **Garder le cap** sur le niveau d'ambition fixé
2. S'assurer de la **cohérence** et de la **progressivité** des actions
3. Entretenir la **mobilisation** des services et de l'ensemble des acteurs du territoire
4. **Partager** les expériences et les résultats
5. Mettre en place un **suivi** d'avancement des actions